



Brève de l'IDD n° 3 (22.05.16)

Les années volées par l'amiante

**A partir de cas recensés en Belgique dans deux sites industriels :
Harmignies (usine COVERIT) et Kapelle-op-den-Bos (usine ETERNIT)**

Combien d'années de vie ont été volées aux victimes de l'amiante ? C'est à cette question que répond une recherche financée sur fonds propres par André Lambert (IDD et ADRASS¹).

Pour ce faire, André Lambert s'est basé sur un fichier de victimes de l'amiante de l'entreprise COVERIT, réalisé par un ouvrier (Michel Verniers), qui finit par mourir lui aussi des conséquences de l'exposition à l'amiante. Ce fichier a été complété auprès du Fonds des Maladies Professionnelles. Le site de Kapelle a pu aussi être inclus dans l'analyse. Au total, il a pu étudier 237 cas, qui ont permis de mesurer le nombre d'années perdues par les victimes.

Contrairement à la pratique courante en démographie, qui aurait consisté à rapporter les décès causés par l'amiante à la population des entreprises, l'auteur a comparé les durées de vie de chaque victime aux durées de vie accomplies ou probables de sa génération, constituée de toutes les personnes nées la même année que la victime.

Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, les travailleurs décédés de l'amiante ont perdu en moyenne une vingtaine d'années de vie.

***Les années perdues du fait de l'exposition professionnelle à l'amiante
(dans l'hypothèse où la mortalité générale continue de décliner comme par le passé)***

	Harmignies	Kapelle-op-den-Bos
Nombre d'années perdues (1)	20,77	21,17
Durée moyenne de vie des victimes	61,93	63,88
Durée de vie « comparative » (2)	82,7	85,05
Nombre de cas étudiés	100	137

(1) Les nombres d'années perdues et les durées moyennes sont exprimés en années et centièmes d'années

(2) Durée moyenne de vie des générations auxquelles appartiennent les victimes

Ce résultat est robuste; on a en effet testé l'impact des hypothèses d'évolution de la mortalité et on a pu constater qu'il était limité. Ainsi, à supposer qu'à l'avenir, la mortalité demeure constante au niveau de 2009 au lieu de continuer à baisser, le nombre d'années perdues ne diminuerait que d'une année.

Par ailleurs, il n'est pas sûr que le risque encouru par l'exposition à l'amiante se soit réduit au cours

¹ Association pour le Développement de la Recherche Appliquée en Sciences Sociales (voir : <http://adrass.net/>)

du temps. Pour s'en assurer, il faudrait pouvoir disposer de l'ensemble de la statistique des victimes; or il se pourrait que parmi les travailleurs anciens ou actuels de l'amiante, tous les cas de maladie et/ou de décès ne se soient pas encore déclarés.

Note méthodologique : La dynamique de la mortalité d'un lointain passé à un lointain futur

Avant les années 1990, des tables de mortalité n'étaient produites, au mieux, qu'environ une fois par décennie. Or, nous voulions pouvoir reconstituer année après année le parcours de vie des générations desquelles les victimes faisaient partie. Il a donc été nécessaire d'estimer pour chaque année du passé les probabilités de décès à chaque âge pour les deux sexes. On l'a fait en procédant à des interpolations entre les tables existantes. Le procédé est sûr.

Cependant, les générations que nous étudions ne sont pas encore éteintes. Pour pouvoir étudier leur processus de survie jusqu'à la mort du dernier représentant de chacune d'elles, il a fallu créer, pour les décennies à venir, des probabilités de décès par sexe, âge et année basées sur les tables de mortalité les plus récentes et compatibles avec l'évolution attendue. L'observation du passé permet de mettre en évidence que la diminution des décès a d'abord profité aux bébés et aux jeunes enfants, puis à des groupes d'adultes de plus en plus âgés. Aujourd'hui, la mortalité entre la naissance et l'âge de 60 ans est si faible qu'on ne peut plus espérer y réduire de manière significative le nombre de décès. Par contre, on pense généralement qu'il est encore possible de faire baisser la mortalité aux âges élevés.

Au terme de ce travail d'estimation de la mortalité tant sur le passé que pour l'avenir, on dispose pour chaque sexe d'un tableau présentant les probabilités de décès par âge pour chaque année depuis 1846 (première table de mortalité pour la Belgique, réalisée par Adolphe Quetelet) jusqu'en 2050 (ou plus tard, si nécessaire). A partir, par exemple, des naissances de 1950, on peut dès lors calculer les survivants de cette génération pour chaque année jusqu'à leur extinction, aux alentours de 2050. Cela permet d'en déduire aisément leur espérance de vie, qui, dans ce cas précis, équivaut à leur durée de vie moyenne.

Disponibilité de l'étude

- L'auteur, André LAMBERT, peut être contacté à l'adresse : adrass@skynet.be
- Le texte complet de ce travail est disponible sur le site de l'ADRASS (www.adrass.net) et sur celui de l'ABEVA (www.abeva.be).